AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844
Website: www.au.int

CONSEIL EXÉCUTIF
TRENTIÉME SESSION ORDINAIRE
22 - 27 janvier 2017
Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/992(XXX) i

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CONSULTATIF DU COREP SUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844
Website: www.au.int

FI18432 – 64/2/24

RÉUNION DU SOUS-COMITÉ CONSULTATIF DU COREP SUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES, BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES
26 octobre 2016
Addis-Abeba (Éthiopie)

Sub-Cttee/2016/Suppl/Ver1

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CONSULTATIF DU COREP SUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

Table des matières

A. INTRODUCTION 1
B. PARTICIPATION 1
C. ORDRE DU JOUR 1
D. DISCOURS D'OUVERTURE 2
E. EXAMEN DU RAPPORT D'EXÉCUTION DU BUDGET A MI-PARCOURS 2016 DE L'UNION AFRICAINE 3
F. EXAMEN DE LA DEMANDE ADDITIONNELLE DE BUDGET POUR 2016 6
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 7
I. Bureau de New York (Bureau de la présidente) 7
II. Bureau du Vice-président 9
III. Administration de la gestion des ressources humaines (AGRH) 9
IV. AOSTI 11
I. AU-PANVAC 11
II. Parlement panafricain (PAP) 12
BUDGET- PROGRAMME 13
I. Département de paix et de sécurité 13
II. Département des Affaires sociales 16
III. Services médicaux 17
IV. Bureau de la Présidente 18
V. Administration et gestion des ressources humaines 18
VI. Département de l'Économie rurale et Agriculture (DERA) 19
VII. Ressources humaines, Science et technologie (RHST) 20
VIII. La Cour africaine (CAfDHP) 20
IX. Département des Affaires politiques 21
X. Bureau du Vice-président 22
XI. Infrastructure et Énergie 23
XII. CIDO 23
XIII. Femmes et Genre 23
XIV. Programmation, budgétisation, finance et comptabilité (PBFA) 24
XV. Bureau de l'Afrique australe (SARO) Lilongwe 25
XVI. Bureau du conseil juridique 25
G. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS RELATIVES AU BUDGET ADDITIONNEL 2016 25

A. INTRODUCTION

1. La réunion du Sous-comité consultatif du COREP s'est tenue le 26 octobre 2016 pour examiner le rapport d'exécution à mi-parcours 2016 ainsi que les propositions complémentaires au budget 2016.

B. PARTICIPATION

2. La réunion a été présidée par l'Ambassadeur et Représentant permanent de la Tunisie à l'UA, S.E. M. Sahbi Khalfallah.

3. Les États membres suivants y avaient pris part:

i. Algérie
ii. Angola
iii. Bénin
iv. Botswana
v. Burkina Faso
vi. Burundi
vii. Tchad
viii. République démocratique du Congo
ix. Éthiopie
x. Égypte
xi. Gabon
xii. Ghana
xiii. Kenya
xiv. Lesotho
xv. Liberia
xvi. Libye
xvii. Madagascar
xviii. Mali
xix. Malawi
xx. Maurice
xxi. Namibie
xxii. Nigeria
xxiii. République arabe sahraouie démocratique
xxiv. Sénégal
xxv. Seychelles
xxvi. Sierra Leone
xxvii. Afrique du Sud
xxviii. Soudan du Sud
xxix. Swaziland
xxx. Tanzanie
xxxi. Togo
xxxii. Tunisie
xxxiii. Ouganda
xxxiv. Zambie
xxxv. Zimbabwe

C. ORDRE DU JOUR

4. L'ordre du jour proposé a été adopté comme suit:

a) Discours d'ouverture
b) Organisation des travaux
c) Adoption du projet d'ordre du jour
d) Examen du rapport d'exécution du budget à mi-parcours
e) Examen et délibérations sur la demande de budget additionnel pour 2016
f) Questions diverses

D. DISCOURS D'OUVERTURE

5. La réunion a été ouverte par le Président du Sous-comité consultatif sur les questions administratives, budgétaires et financières, S.E. Ambassadeur Sahbi Khalfallah qui a souhaité la bienvenue à tous les membres présents et a remercié les représentants des États membres pour leur disponibilité et la Commission de l'UA pour avoir permis la tenue de la réunion. Puis il a informé les participants que la réunion visait à examiner le rapport sur l'exécution budgétaire pour 2016 et les propositions additionnelles au budget 2016 de la Commission de l'UA et d'autres organes de l'UA.

Discours de S.E. le Vice-Président de la Commission de l'Union africaine

6. Dans son discours, S.E. le Vice-président a tracé les grands axes des points:

a) Progrès réalisé dans la mise en œuvre à mi-parcours du budget 2016 ;

b) Propositions principales de la demande additionnelle de budget ;

c) Progrès accompli sur l'état de la décision de Kigali de financement de l'Union ; et

d) Préparation du budget 2018.

7. Dans la présentation de l'exécution budgétaire à mi-parcours 2016, il a informé les participants que 75 % des contributions statutaires des États membres ont été perçues à la date de la réunion, fait exceptionnel depuis plusieurs années. Il a félicité les États membres pour avoir honoré leurs engagements dans les meilleurs délais et a invité les autres États membres qui ne se sont pas encore acquittés de leurs contributions à le faire avant la fin de l'exercice.

8. S'agissant de l'état de la mise en œuvre de la décision de Kigali sur le financement de l'Union, les participants ont été informés que suite à la réunion des ministres des Finances à Addis-Abeba et à Washington DC, il a été enregistré un bon progrès à telle enseigne que les modalités de la mise en œuvre de l'initiative du financement de l'Union ont été définies et arrêtées de commun accord. Les modalités comprennent l'arrangement provisoire pour une période transitoire pour les pays qui ne seraient pas prêts pour exécuter l'initiative à compter de janvier 2017.

9. À propos du budget 2018, les participants ont été informés que le Document Cadre du budget a été élaboré et distribué à tous les États membres. Cependant, le document continue d'être amélioré et les États membres ont été encouragés à faire des suggestions à tout instant avant la réunion en vue de l'examen.

10. En conclusion, S.E. le Vice-président a rassuré les participants que le budget additionnel demandé sera dépensé d'ici la fin de l'exercice et que le taux d'exécution budgétaire s'améliorera considérablement également d'ici la fin de l'année.

E. EXAMEN DU RAPPORT D'EXÉCUTION DU BUDGET A MI-PARCOURS 2016 DE L'UNION AFRICAINE

Présentation de la Commission de l'Union africaine

11. La Commission de l'UA a présenté le rapport d'exécution du budget à mi-parcours 2016 assorti des points saillants suivants:

i) Le budget approuvé pour 2016 était de **446.856.100 dollars EU** dont un montant de **296.352.285 dollars EU** a été alloué au budget programme représentant 66 % du budget total tandis que **150.503.875 dollars EU** représentant 34 % ont été alloués au budget de fonctionnement.

	Budget annuel (dollars EU)		
Exercice	**Fonctionnement**	**Programme**	**Total**
2016	**150.503.875**	**296.352.285**	**446.856.160**
2015	**143.723.131**	**303.150.905**	**446.874.036**
% Change	**4.7 %**	**-2.2 %**	**-0.004 %**

Financement du budget de l'Union

12. À partir du budget approuvé de 2016, un montant de **169.833.340 dollars EU** devait être financé par les États membres tandis que le solde de **277.022.819,00 dollars EU** devait provenir des partenaires.

Recette recouvrée au 30 juin 2016

13. À la fin du deuxième trimestre de 2016, un montant total de **64.499.059,65 dollars EU** a été perçu des États membres dont **169.833.340 dollars EU** des contributions statutaires pour le budget 2016 de l'Union africaine, représentant **38 %** des fonds attendus**.** Les partenaires au développement avaient décaissé un montant de **100.642.383,52 dollars EU,** représentant environ **36 %** de leurs engagements.

Exécution budgétaire de l'Union africaine

14. Les dépenses générales de l'Union se sont élevées à **90.784.624 dollars EU,** représentant **20 %** du budget total approuvé de **446.856.160 dollars EU,** au 30 juin 2016, ce qui est faible par rapport à l'exécution de 25 % pour la même période en 2015.

15. Le taux d'exécution lorsqu'il est calculé par rapport aux fonds totaux disponibles de **271.860.633 dollars EU** s'élevait à **33** % avec 32 % du budget de fonctionnement et 35 % pour le budget programme.

Observations des États membres

16. Suite à la présentation de la Commission, les États membres ont fait les commentaires et observations suivants:

i. La Commission a été félicitée pour les efforts déployés pour recouvrer 75 % des contributions statutaires des États membres et a noté que c'était encourageant.

ii. Des éclaircissements ont été demandés sur les mesures qui ont été prises par la Commission pour veiller à ce que les États membres paient les 75 % des contributions statutaires en 2016 étant donné que c'est une première depuis des années ;

iii. Au sujet du non-paiement ou des retards de paiement par les partenaires, les États membres voulaient savoir s'il y avait un dialogue entre la Commission et les partenaires pour s'assurer que les fonds soient décaissés à temps ;

iv. Il a été demandé à la Commission de donner des éclaircissements sur les programmes qui ont contribué au taux d'exécution budgétaire de 32 % ;

v. Il a été constaté que le faible taux d'exécution du budget a été constant au fil des années et on s'est demandé si l'exercice de budgétisation a été conduit adéquatement ;

vi. La Commission a été priée de définir les mesures à prendre à l'instant et la fin de l'exercice pour que le taux d'exécution budgétaire atteigne des niveaux acceptables ;

vii. Des éclaircissements ont été demandés sur l'exécution budgétaire de 35 % de paiement des salaires dans la mesure où il n'était pas proportionnel à l'exécution de 50 % anticipée à mi-parcours ;

viii. Il est demandé si les taux d'exécution indicatifs pour le 30 septembre 2016 étaient disponibles afin de compléter les informations déjà disponibles et pour aider à évaluer la demande additionnelle de budget ;

ix. L'on a voulu savoir si une nouvelle priorisation des programmes à exécuter pour le reste de l'année peut être faite dans un premier temps à la lumière des importants soldes budgétaires suite à la faible exécution budgétaire à mi-parcours afin qu'il y ait des informations adéquates pour aider à la discussion sur la demande additionnelle de budget ;

x. Des éclaircissements sont demandés sur la raison pour laquelle il y a une exécution « zéro » du budget de l'assistance technique ;

Réponses de la Commission

17. Les facteurs qui ont entraîné le paiement accru des contributions statutaires des États membres en 2016 comprennent ce qui suit:

i. Attention soutenue sur les questions budgétaires, en particulier l'incapacité de l'Union à payer les salaires des fonctionnaires ;

ii. Les ministres des Finances ont été associés aux questions relatives au budget par l'initiative du Financement de l'Union, ce qui les a amenés à commencer à s'intéresser aux besoins de l'Union ;

iii. La Présidente de la Commission de l'UA a également fait le suivi personnel par des lettres adressées aux chefs d'État et de gouvernement ;

iv. Des réunions fréquentes avec les partenaires pour examiner la mise en œuvre des programmes et les décaissements.

18. S'agissant des États membres en retard de paiement de leurs contributions, ils recevront des lettres fréquentes de rappel outre les réunions interpersonnelles avec les pays concernés pour s'assurer qu'un accord est intervenu sur la période de déboursement des fonds à la Commission de l'UA.

19. Il a été reconnu qu'il était difficile d'attribuer des dépenses à un programme spécifique en raison de l'incompatibilité du système actuellement en usage par les institutions de l'Union. Il est également difficile de retracer les dépenses d'un point d'entrée à un point de sortie. Un nouveau module budgétaire est à l'essai pour trouver une solution.

20. Il a été indiqué que la soumission fréquente de rapport et les discussions sur le budget avec les unités de dépenses contribueront à stimuler le taux d'exécution du budget à la fin de l'exercice.

21. Le faible taux d'exécution du budget des salaires des fonctionnaires était dû au fait que les nouveaux membres du personnel étaient supposés prendre fonction plus tôt cette année, mais ils l'ont fait plus tard au cours de la période de référence ;

22. Pour ce qui est du taux d'exécution indicatif pour l'Union au 30 septembre, il a été indiqué que le taux d'absorption respectif de 42 % et 45 % des fonds a été enregistré au titre des budget-programme et de fonctionnement, respectivement sur les fonds déboursés ;

23. À propos de la dépense « zéro » sur l'assistance technique, il a été mentionné qu'un texte exact remplacera celui qui est actuellement dans la section afin qu'il donne le vrai scénario dans la gestion de l'assistance technique ;

Recommandations

24. Le Sous-comité a adopté le rapport et recommande au COREP que:

a) Les organes de l'Union prennent des mesures rectificatives et montrent le progrès à l'avenir afin d'améliorer le faible taux d'exécution des budgets de fonctionnement et de programme.

b) Les organes de l'Union doivent examiner la révision des modalités budgétaires afin de préparer les budgets conformes aux réalités de mobilisation des ressources.

F. EXAMEN DE LA DEMANDE ADDITIONNELLE DE BUDGET POUR 2016

25. LA Commission de l'UA a présenté au nom de tous les organes de l'Union, une demande de budget additionnel de **41.422.136 dollars EU**, représentant 9,3 % du budget initial approuvé pour 2016. Les participants ont été informés que cela comprenait une demande relative au budget de fonctionnement de **1.984.158 dollars EU** et une demande relative au budget programme de **39.437.978 dollars EU**. De la demande totale, un montant de **2.113.997 dollars EU**, représentant 5,1 % devait être financé avec les fonds des États membres tandis que **39.308.139 dollars EU** ont été obtenus des partenaires au développement.

26. Les participants ont été informés que les fonds des États membres ont été alloués pour soutenir les dépenses inévitables, telles que les obligations des coûts de personnel de PANVAC, du bureau de l'AOSTI à Malabo, et pour la modernisation des équipements des salles de conférence au bureau de New York Office aux États-Unis. Les participants ont été par ailleurs informés que la demande du bureau de l'AOSTI a été révisée à la baisse de 13.000 dollars EU après que des épargnes ont été identifiées des lignes budgétaires identiques pour payer les salaires.

Observations générales des États membres

i. Il est proposé que la demande de budget additionnel présentée soit examinée par le Comité des Dix ministres des Finances conformément à la décision de Kigali ; cependant, il a été rectifié que le sous-comité des questions budgétaires était l'autorité compétente pour délibérer sur le projet de budget additionnel tandis que le Comité des Dix peut recevoir un rapport après que le COREP s'est prononcé sur le rapport de ce sous-comité consultatif ;

ii. Il a été noté que certaines demandes de budget additionnel devraient être examinées par la Commission de l'UA si elle avait l'autorité de réaffectation au lieu de porter l'intégralité de la demande additionnelle devant le sous-comité consultatif.

Réponses de la Commission

i) Elle a donné la définition du budget additionnel telle que contenue dans le règlement financier de l'UA à l'Article 17 (1) paragraphes (a) à (d). C'était en réponse aux questions relatives à l'adéquation des demandes de budget additionnel présentées au sous-comité consultatif.

ii) Elle est d'accord avec la proposition que la Commission de l'UA devrait être en mesure de faire la réaffectation d'une rubrique budgétaire à faible taux d'exécution à celles qui nécessitent des fonds, mais elle a expliqué que, ce faisant, ce serait en violation du règlement financer de l'UA. L'article 17 du règlement financier autorise la réaffectation jusqu'à 5 % du budget de fonctionnement approuvé. Le règlement financement de l'UA ne prévoit pas de révision du budget de l'UA à mi-parcours ou à n'importe quel moment au cours de sa mise en œuvre lorsque de telles préoccupations peuvent être examinées.

iii) Elle est d'avis sur l'observation selon laquelle le Comité des Dix peut être associé à la délibération et l'approbation de la demande de budget additionnel. Toutefois, la Commission a proposé que la question soit abordée dans un forum différent où la relation entre le Sous-comité sur les questions administratives, financières et budgétaires et d'autres Sous-comités avec le Comité des Dix sera clarifiée.

Suite aux observations générales et aux réponses qui ont suivi, chaque demande additionnelle a été examinée:

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

I. Bureau de New York (Bureau de la présidente)

27. Un budget additionnel de **473.000 dollars EU** a été apprêté et comprend l'assurance médicale de **73.000 dollars EU** pour compenser le déficit dans le budget 2016 pour l'assurance médicale et un montant de **400.000 dollars EU** pour la modernisation du système des salles de conférence au niveau des équipements des salles de conférence de l'UA**.**

Observations des États membres

i. Des éclaircissements ont été demandés sur la raison pour laquelle la modernisation des équipements des salles de conférence du bureau de New York a été traitée comme étant additionnelle alors qu'il s'agissait d'une dépense d'équipement qui était supposée être prévue dans le budget ordinaire ;

ii. Il a été demandé d'où proviendraient les fonds pour financer la rénovation des salles de conférence New York ;

iii. Il a été noté que la modernisation des salles de conférence ne peut être achevée pendant le reste de la période de deux mois, car il s'agissait d'un projet a grands capitaux ;

iv. Davantage d'informations sont demandées sur le système d'assurance médicale de l'UA et pourquoi des fonds additionnels sont demandés.

Réponses de la Commission

i. Elle a expliqué que la modernisation des installations du centre de conférence de New York a été jugée nécessaire afin de respecter les normes des installations du siège et également pour permettre à tous les délégués assis derrière les piliers de participer aux délibérations. Les piliers qui se tiennent au milieu de la salle de conférence empêchent les participants de voir la tribune officielle. Sa rénovation aurait permis une épargne d'environ 16.000 dollars EU en termes de location de matériel de conférence chaque fois qu'une réunion a lieu dans le bureau.

ii. Tous les besoins d'achats préliminaires liés à la modernisation des installations de la salle de conférence ont été satisfaits en attendant l'approbation du budget dont les fonds proviendront du Fonds d'entretien. La réunion a été assurée que les travaux seraient terminés dans deux mois après l'approbation de sa modernisation ;

iii. Les fonds nécessaires pour l'assurance médicale serviront à compenser le manque à gagner de la prime d'assurance médicale mensuelle. Le budget approuvé de 330.750 dollars EU était en dessous du montant requis qui ne pouvait être disponible à l'étape d'approbation du budget en raison des contraintes budgétaires ;

Recommandations:

28. Le Sous-comité recommande les provisions additionnelles suivantes pour le bureau de New York (Budget de fonctionnement):

a) Il a approuvé un budget total de 473.000 dollars EU réparti comme suit :

i) 73.000 dollars EU pour le paiement de l'assurance médicale à financer à partir du fonds des Etats membres ;

ii) Le financement de 400.000 dollars EU pour la modernisation des installations de la salle de conférence qui proviendront du Fonds d'entretien

II. Bureau du Vice-président

29. Une demande de budget additionnel de **94.241 dollars EU** a été présentée aux fins des activités d'appui du tribunal administratif s'élevant à **74.241 dollars EU** et de l'ajout au budget des missions officielles de **20.000 dollars EU.**

Observations des États membres

i. Ils ont demandé davantage d'éclaircissements et d'explications sur la demande de budget additionnel pour le tribunal administratif et pourquoi il n'était de même pour le budget ordinaire pour 2016.

Réponses de la Commission

i. Le budget additionnel demandé pour le tribunal administratif était destiné à faire les frais d'une session ordinaire de 10 jours devant se tenir en décembre 2016 pour examiner les procès intentés à la Commission. Ils étaient destinés aux honoraires, aux billets d'avion, l'interprétation, aux indemnités journalières de subsistance, entre autres frais. De même, le budget actuel du tribunal a été préparé avant la reprise de service de son secrétaire actuel.

Recommandations:

30. Le Sous-comité recommande les provisions additionnelles suivantes pour le bureau du Vice-président (Budget de fonctionnement):

a) Il a entériné un budget total de 94.241 dollars EU dont le financement proviendrait du Fonds des Etats membres réparti comme suit :

i) 74.241 dollars EU des activités du tribunal administratif ad'hoc
ii) 20.000 dollars EU de la mission officielle

III. Administration de la gestion des ressources humaines (AGRH)

31. Le représentant de l'AHRM a présenté un budget de **816.117 dollars EU** réparti comme suit:

i) **Paiement des arriérés de loyer de 494.199 dollars EU** pour Addis Export Building à Addis-Abeba.

ii) **Paiement des dettes des fonctionnaires de 321.917 dollars EU** à l'ambassadeur Yilma, haut représentant de la MINURSO qui a perçu des salaires de grade inférieur depuis sa nomination en novembre 2000. Le groupe de travail sur les compensations et la revue des avantages a rectifié l'anomalie et a recommandé en 2011 qu'il lui soit versé un salaire de grade D1 échelon 5 et qu'il reçoive des arriérés de salaire de 2007 à 2010

qui s'élèvent à 223.788 dollars EU. Cela s'applique également à M. Nicolas Amouzou Komi qui devait percevoir des arriérés de salaire d'un montant total de 123.506,97 dollars EU. Ce dernier a depuis lors perçu 25.377,96 dollars EU du montant qu'on lui doit.

Observations des États membres

i. Ils ont demandé des informations additionnelles sur le paiement des loyers à Addis Export building à Addis-Abeba et comment il avait trait au paiement du loyer à la résidence du Vice-président, car les informations fournies dans le document n'étaient pas claires ;

ii. Ils se sont demandé pourquoi les dettes à l'égard des fonctionnaires ont été mentionnées dans le budget additionnel et non dans les budgets annuels précédents ;

iii. Ils ont proposé que les dettes identifiées à l'égard des fonctionnaires soient payées à partir des épargnes réalisées par le canal des vacances de postes non pourvues au 30 juin 2016.

Réponses de la Commission

a) Les participants à la réunion ont été informés du paiement des arrières pour le compte de Addis Export building prévu dans les budgets antérieurs. Mais en raison d'une demande urgente de paiement des arrières pour le Bureau de Washington DC, qui occasionnent de lourdes pénalités, les fonds ont été réaffectés afin de répondre à cette demande urgente, afin que les arriérés précédents soient épongés à une date ultérieure ;

b) En ce qui concerne le paiement des dettes envers le personnel, les participants ont été informés que, suite à une enquête approfondie du Bureau du vérificateur interne et du Bureau du Conseiller juridique, il a été enfin décidé de payer ces dettes. En conséquence, l'assurance a été donnée aux participants que, une pareille situation ne se reproduira pas à l'avenir, parce que des politiques plus fortes ont été à présent mises en place afin d'éviter qu'elles ne se reproduisent.

c) Les participants ont été informés que la Commission prévoit des économies sur les dépenses liées au personnel. À cet effet, la Commission envisage d'utiliser ces économies pour le paiement des dettes envers les membres du personnel, tel que prévu au budget supplémentaire.

Recommandations:

32. Les membres du Sous-comité recommandent des provisions additionnelles pour l'AGRH (Budget de fonctionnement) :

a) L'approbation du budget d'un montant total de 816.117 dollars EU répartis comme suit :

i) 494.199 dollars EU pour les arriérés de loyer pour Addis Export Building à financer à partir du Fonds des Etats membres

ii) Le paiement des dettes envers les membres du personnel d'un montant de 321.918 dollars EU à partir des économies réalisées sur les postes vacants.

IV. AOSTI

33. L'AOSTI a demandé un montant de 13.000 dollars EU afin de couvrir les dépenses liées à l'assurance des véhicules d'un montant de 4.600 dollars EU, les frais de téléphone d'un montant de 5.200 dollars EU, le carburant et les lubrifiants d'un montant de 2.400 dollars EU, la papeterie et dépenses diverses d'un montant de 800 dollars EU.

Commentaire des États membres

i. Les États membres ont demandé des éclaircissements sur les raisons qui sous-tendent l'inclusion des dépenses de fonctionnement au budget supplémentaire plutôt qu'au budget normal.

Réponses de la Commission

i. Les dépenses de fonctionnement du bureau doivent être prises en charge à partir du fonds de démarrage fourni par le pays hôte. Toutefois, elles restent impayées depuis deux ans.

Recommandations:

34. Les membres du Sous-comité recommandent une provision additionnelle suivante pour l'AOSTI (Budget de fonctionnement):

a) Ils ont approuvé un budget d'un montant total de 13.000 dollars EU devant provenir du fonds des Etats membres, réparti comme suit :

i) Assurance véhicule : 4600 dollars EU
ii) Frais de téléphone : 5200 dollars EU
iii) Frais de carburant et de lubrifiant : 2400 dollars EU et
iv) Articles de bureau et frais divers : 800 dollars EU

I. AU-PANVAC

35. L'AU-PANVAC a demandé un montant de 7.800 dollars EU afin de faire face au déficit du budget des indemnités pour les frais d'études et pour les dépenses liées aux nouveaux membres du personnel pour l'exercice 2016.

Recommandations:

36. Les membres du Sous-comité recommandent la provision additionnelle suivante pour le PANVAC (Budget de fonctionnement) :

a) Ils ont approuvé un budget total de 7.800 dollars EU pour les frais de scolarité aux membres du personnel à déduire du fonds des Etats membres.

II. Parlement panafricain (PAP)

37. Le Parlement panafricain a présenté une demande d'un budget supplémentaire révisé d'un montant **445.000 dollars EU** par rapport à la soumission initiale du budget d'un montant de **580.000 dollars EU,** afin de couvrir les dépenses ci-après :

i) Un montant de 40.000 dollars EU est requis pour financer les missions du Bureau pour le reste de l'année
ii) Un montant de 50.000 dollars EU est requis pour permettre au personnel du PAP de participer aux réunions de la CUA et à ses activités, telles les réunions d'examen budgétaire ;
iii) Un montant de 100.000 dollars EU est demandé pour financer les réunions du Comité.
iv) Un montant de 25.000 dollars EU est nécessaire pour entreprendre une formation de gestion axée sur les résultats et des ateliers d'évaluation des performances pour le personnel du PAP.
v) Un montant de 230.000 dollars EU est nécessaire pour couvrir les indemnités de fin de service pour le personnel qui quitte l'institution.

Commentaires des États membres

i) Les États membres ont demandé des éclaircissements sur les demandes relatives au budget parce qu'elles ne sont pas imprévues et ne peuvent pas intégrées au budget supplémentaire ;

ii) Ils ont fait remarquer qu'il y a une duplication de certains montants présentés dans le budget supplémentaire.

Réponses du PAP

i) Les participants ont été informés que la demande du PAP visait, dans une large mesure, à couvrir les dépenses liées au personnel qui ont cessé leurs services au PAP à la suite des reformes, à appuyer les activités liées aux plaidoyers sur le Protocole du PAP, à faire face aux dépensées liées à la participation du PAP aux réunions de l'Union africaine, aux réunions des Commissions permanentes du PAP, aux retraites des membres du Bureau du PAP, etc, ce qui ne pouvait être inclus dans le budget précédent en raison des difficultés financières.

ii) Pour ce qui concerne la ratification, le PAP cible 28 États membres au cours de l'exercice 2016, parce que, à ce jour, un seul pays a ratifié le Protocole.

iii) Il a été précisé qu'il n'y a pas eu de duplication des postes budgétaires. Toutefois, le PAP dispose de trois branches administratives ayant des activités similaires. Les chiffres arrondis ont été pris en compte dans la répartition détaillée du budget.

Recommandations:

38. Les membres du Sous-comité recommandent des provisions additionnelles pour le PAP (Budget de fonctionnement):

a) L'approbation du budget supplémentaire d'un montant de 445.000 dollars EU à déduire du fonds des Etats membres, réparti comme suit :

i) Un montant de 215.000 dollars EU pour financer les activités de l'UA et les missions officielles ;

ii) Un montant de 230.000 dollars EU pour les indemnités de départ.

BUDGET- PROGRAMME

39. La Commission a présenté la demande d'un budget supplémentaire d'un montant de **39.437.978** dollars EU pour les programmes de l'UA. Sur ce montant, une somme totale de **39.308.139 dollars EU** a été sécurisée auprès des partenaires, et il a été demandé que le solde de **129.839 dollars EU** soit financé par les États membres.

40. Les États membres ont fait observer que les représentants de certains Départements et organes de l'UA, notamment la Cour, le Bureau du Vice-président, le Département des infrastructures, le CIDO et le Département Femmes, Genre et développement n'étaient pas présents pour fournir des éclaircissements et défendre leurs budgets.

I. Département de paix et de sécurité

41. Le Département de paix et de sécurité a présenté une demande initiale d'un montant de **28.777.120,76 dollars EU**, mais ce montant a été révisé à la baisse, c'est-à-dire, un montant de **25.863.393**, en tenant compte de la période avant la fin de l'exercice. Le montant sollicité sera utilisé pour faire face aux activités urgentes, dont la plupart ont commencé, telles que l'appui aux activités du « Groupe de travail multinational de lutte contre Boko Haram ».

Commentaires des États membres

i) Les États membres ont demandé à savoir s'il était possible de mener des activités sans l'approbation préalable du COREP ;

Réponse de la Commission

i) En vertu de l'article 16 (2) des Règlements financiers de l'UA, le Conseil de paix et de sécurité a le mandat d'approuver des missions urgentes d'appui à la paix sur le continent.

Recommandations:

42. Les membres du Sous-comité recommandent des provisions supplémentaires pour le Département de paix et de sécurité (Budget programme):

a) l'approbation du budget d'un montant total de 25.863.393 dollars EU réparti comme suit :

Activité/Résultat	**Montant**	**Fonds**
Opérationnaliser l'Architecture de Paix et de sécurité (APSA)		
Entreprendre des missions de prévention (Liées aux élections/gouvernance) dans les pays sélectionnés	79.906	Danemark
Sommet de médiation préventive des femmes	127.543	Italie
Retraite du Groupe des Sages avec les envoyés spéciaux	199.392	Finlande et Danemark
Exercice de formation sur le terrain	120.000	UE – AMANI AFRICA II
Post exercice-après examen d'action	105.000	UK UE – AMANI AFRICA
Appui aux ressources humaines à Amani Africa II	200.000	UE-AMANI Africa II
Militaires égyptiens pour le RDCHQ et Formation PSOD	182.256	Turquie
Financement de la création d'un système de commandement, de contrôle, de communication et d'information (C3IS) pour les opérations d'appui à la paix	150.000	UE-C3SI
UA-CER/MR/APSA Subventions Atelier de Manuels	80.000	UE-APSA III
Contribution aux activités admin (GIZ-KFW)	7428	Allemagne
Programme de prévention, de gestion et de résolution des conflits et Reconstruction/Maintien de la Paix post-conflit		
Initiative de Solidarité africaine PCRD-Royaume Uni	56.620	Financement Royaume Uni à ASI-PCRD

Financement de l'initiative de coopération régionale conduite par l'UA pour l'élimination de la LRA (RCI-LRA)	1.057.346	1. Activité UE-UA contre la LRA
Appui aux activités du panel de haut niveau de l'UA sur le Soudan et le Soudan du Sud et d'autres médiations	866.174	1.UE 2. Italie 3.Danemark et 4. Pays-Bas
Appui à l'envoyé spécial au Soudan du Sud	419.633	UE ERM II
Mission d'observateur des droits de l'homme au Burundi	4.287.770	UE ERM II et ONU
Processus de Nouakchott sur l'amélioration de la coopération sécuritaire et de l'opérationnalisation de l'APSA	144.756	Norvège
Appui au dialogue inter-burundais -EAC	50.000	UE ERM et Etats-Unis
Appui au renforcement de l'Unité de médiation	81.000	Royaume Uni
Appui aux opérations de l'ERM	60.000	UE ERM
Appui au Rép. de haut niveau de l'UA aux activités en Libye	100.000	UE ERM
Appui au Rép. de haut Niveau pour les activités de la Fonds pour la Paix	100.000	Danois
Coût de séparation au personnel PSOD Lt. Col. Emili Diouf	21.089	Etats membres
4è Conférence des ministres africains chargés des questions frontalières et réunion préparatoire des experts gouvernementaux à Addis-Abeba, Ethiopie du 3 au 6 octobre 2016	84.000	GIZ
Activités de Groupe de travail conjoint multinational contre Boko Haram	16.000.000	Royaume-Uni & UE
Organisation de la 10^{e} réunion des points focaux du CAERT	195.653	Danemark
Atelier de validation sur la sécurité maritime	46.174	Togo
Programme de genre, paix et sécurité		
Appui à la MISCA pour les victimes de violence sexuelle	105.000	Royaume.-Uni
Frais de personnel du Programme du DPS-Royaume Uni	170.000	Royaume-Uni
Intégration du genre dans le cadre DDR SSR et politiques sur les femmes	21.000	Royaume-Uni
Organiser un débat de haut niveau/Mini-sommet sur la prévention de la violence sexuelle	48196	Royaume-Uni
Appui au centre de formation de CIRGL sur la prévention de la violence sexuelle	25.000	Royaume-Uni

Appui au suivi au centre de promotion des femmes somaliennes	19.794	Royaume-Uni
Appui au suivi de l'examen de la violence sexuelle au Soudan, au Soudan du Sud, à Madagascar, au mali	95.000	Royaume-Uni
Coût du personnel à l'envoyé spécial aux Femmes, Paix et Sécurité	76.013	Royaume-Uni
Plaidoyer sur l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité avec les partenaires et du	74.336	Norvège
Elaboration d'un cadre axé sur les résultats pour contrôler la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité	115.661	Norvège
Missions de solidarité organisée dans les pays touchés par les conflits pour promouvoir les femmes	80.882	Norvège
Renforcement de la synergie sur le programme de Femmes, Paix et Sécurité au sein de la CUA et des CER	26.000	Norvège
Stratégie de renforcement sur le plaidoyer, la communication et la recherche	34.942	Norvège
Renforcement des capacités pour les femmes en médiation et observation des élections	61.753	Norvège
Appui à l'envoyé spécial des Femmes, Paix et Sécurité	88.076	Espagne
Total Paix et Sécurité	25.863.393	

II. Département des Affaires sociales

43. Le Département a présenté une demande initiale d'un montant de **3.384.769 dollars EU,** mais ce montant a été révisé à la baisse, notamment un montant de **1.684.769 dollars EU,** en tenant en compte la période avant la fin de l'exercice.

Recommandations:

44. Les membres du Sous-Comité recommandent des provisions additionnelles suivantes pour le département des affaires sociales (Budget programme):

a) L'approbation du budget d'un montant total de 1.684.769 dollars EU. Réparti comme suit :

Activité/résultat	**Montant**	**Fonds**
Département des affaires sociales		
Appui à la mise en œuvre Plan d'action de Ouagadougou + 10 sur l'emploi, l'éradication de la pauvreté et le développement inclusif	**50.000**	**BIT**
Activités du Conseil des Sports de l'UA		
Emoluments des anciens membres du personnel du CSSA	958.264	Fonds du Conseil des Sports

Appui aux frais de fonctionnement du Conseil des Sports de l'UA	66.505	Fonds du Conseil des Sports
Dépenses en capitaux pour le Conseil des Sports de l'UA	60.000	Fonds du Conseil des Sports
ACDM – Opérationnalisation du Centre africain de lutte contre les maladies		
Coûts du personnel	50.000	Chine
Visite sur le terrain pour la sélection des centres de coopération régionaux du CADM	50.000	Chine
Fonds d'urgence immédiate	200.000	Chine
Réunion du Conseil d'administration et mobilisation des ressources et plaidoyer par le promoteur	100.000	Chine
Campagne de l'UA pour éliminer le mariage des enfants en Afrique		
Le département des affaires sociales est le département principal sur ce projet. Le plan de travail prévoi des activités pour 2016	150.000	Fondation FORD
Total des Affaires sociales	1.684.769	

III. Services médicaux

45. Le Département a présenté la demande d'un budget supplémentaire d'un montant **1.982.052 dollars EU** qui doit être financé à partir du Fonds koweïtien.

Recommandations:

46. Les membres du Sous-comité recommandent une provision additionnelle pour les services médicaux (Budget programme).

a) Ils ont approuvé un budget total de 1.982.052 dollars EU réparti comme suit :

Activité/résultat	**Montant**	**Fonds**
CENTRE MEDICAL		
Matériel médical	1.688.102	Fonds koweitien
Rénovation de l'ENT et de la Physiothérapie	13.950	Fonds koweitien
Formation et détachement clinique pour le personnel médical	250.000	Fonds koweitien
Frais d'approvisionnement	30.000	Fonds koweitien
Total du centre médical	1.982.052	

IV. Bureau de la Présidente

47. Le Bureau a présenté une demande de budget supplémentaire d'un montant de **1.220.000** dollars EU.

Recommandations:

48. Les membres du Sous-comité recommandent une provision additionnelle pour le Bureau de la présidente (Budget programme):

a) Ils ont approuvé un budget total de 1.220.000 dollars EU réparti comme suit :

Activité/résultat	Montant	Fonds
Bureau de la Présidente		
Renforcement des capacités et formation du personnel pour améliorer l'efficacité et leur rôle dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063	110.000	Chine
Appui à l'élaboration des programmes sélectionnés de l'Agenda 2063, la plate-forme économique africaine, la Fondation de l'UA, les femmes et l'Agriculture	450.000	Chine
Consultants sur l'adoption, le contrôle et les cadres d'évaluation de l'Agenda 2063	260.000	Chine
Travaux de communication et de sensibilisation sur l'Agenda 2063 par l'impression, la publication et la promotion de l'Agenda 2063	100.000	Chine
Appui aux activités de renforcement des capacités pour permettre aux bureaux de représentation d'améliorer la communication et la participation entre le siège et les bureaux	300.000	Chine
Total BCP	1.220.000	

V. Administration et gestion des ressources humaines

49. Le Département a présenté la demande d'un budget supplémentaire d'un montant **602.940 dollars EU.**

Recommandations:

50. Les membres du Sous-comité recommandent une provision additionnelle pour l'AGRH (Budget programme):

a) Ils ont approuvé le budget d'un montant total de 602.940 dollars EU réparti comme suit :

Activité/résultat	Montant	Fonds
ADMINISTRATION ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES		
Organiser des programmes de formation spéciaux	34.190	Banque mondiale
Services de consultation pour la migration des données vers le nouveau centre informatique	170.000	Banque mondiale
Appui au bon fonctionnement de l'IMIS : services d'appui à la mise en œuvre du SAP (Examen de la configuration du HCM)	160.000	Banque mondiale
Installation de dispositifs de Conférence de pointe dans les salles de conférence de la CUA	38750	Etats membres
Frais de fonctionnement de projet (Renforcement des capacités)	100.000	Banque mondiale
Accord d'entreprise de Microsoft	100.000	Banque mondiale
Total AGRH	602.940	

VI. Département de l'Économie rurale et Agriculture (DERA)

51. Le Département a présenté la demande d'un budget supplémentaire d'un montant de **708.373** dollars EU.

Recommandations:

52. Les membres du Sous-comité recommandent une provision additionnelle suivante pour le DERA (Programme Budget) :

a) Ils ont approuvé un budget d'un montant de 708.373 dollars EU réparti comme suit :

Activité/résultat	Montant	Fonds
Renforcement la résilience en cas de catastrophes naturelles dans les régions subsahariennes, les pays et les communautés	364.757	Fonds UE-ACP
Programme d'action pour la stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophes (RRC)	273.616	Fonds UE-ACP
CTS sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement (ADREE)	70.000	Etats membres
Total REA	708.373	

VII. Ressources humaines, Science et technologie (RHST)

53. Le Département a présenté la demande d'un budget supplémentaire d'un montant **678.291 dollars EU.**

Recommandations:

54. Les membres du Sous-comité recommandent une provision additionnelle pour le RHST.

a) Ils ont approuvé un budget d'un montant total de 678.291 dollars EU réparti comme suit :

Activité/résultat	**Montant**	**Fonds**
RESSOURCES HUMAINES, SCIENCE & TECHNOLOGIE		
Subvention à la recherche de l'UA Phase II (AURG II)	378.291	**Subvention UE-Recherche**
Renforcement de la participation des clubs de jeunes de l'UA/Programme des volontaires	300.000	**Chine**
Total RHST	678.291	

VIII. La Cour africaine (CAfDHP)

55. La Cour a sollicité un montant de **428.865 dollars EU**

Recommandations:

56. Les membres du Sous-comité recommandent la provision additionnelle suivante à la CAfDHP :

a) Ils ont approuvé un budget d'un montant total de 428,865 dollars EU réparti comme suit :

Activité/résultat	Montant	Fonds
COUR		
Frais de personnel de projet : salaires et divers coûts	91.538	UE-PANAF
Formation : Système de gestion des affaires	21.486	UE-PANAF
Visite de sensibilisation en Egypte	71.474	UE-PANAF
Consultations avec les autres organes de l'UA	7520	UE-PANAF
43è Session de la Cour à Banjul	116.381	UE-PANAF
Matériel de bureau	13.820	UE-PANAF
Effets consommables –Matériel de bureau	1007	UE-PANAF

Traduction de document (Assistance juridique)	11.191	UE-PANAF
Services financiers (Agios)	2686	UE-PANAF
Consultant : synchronisation du système de gestion des affaires, des systèmes de gestion des documents et du système linguistique	30.214	UE-PANAF
Fonds d'assistance juridique : indemnités des conseillers juridiques	55.953	UE-PANAF
Provision pour imprévus	5.595	UE-PANAF
Total Cour	428.865	UE-PANAF

IX. Département des Affaires politiques

57. Le Département a présenté la demande d'un budget supplémentaire d'un montant initial de **420.000 dollars EU, qui a été révisé à la baisse, notamment un montant dem165.000 dollars EU.**

Commentaires des États membres

i) Les États membres ont fait remarquer que le Département a pris l'initiative de créer l'Agence africaine d'aide humanitaire (AHA) sans l'appui d'une décision appropriée de l'UA.

Réponses de la Commission

i) Il a été expliqué que la Position africaine commune convenue au cours du Sommet d'Istanbul sur l'aide humanitaire a été approuvée au cours du Sommet de l'UA à Kigali. Toutefois, le texte dans le document du budget additionnel ne prend pas en compte la substance de la décision de la Conférence, qui doit être révisée en conséquence.

Recommandations:

58. Les membres du Sous-Comité recommandent une provision additionnelle pour les affaires politiques (Budget programme):

a) Ils ont approuvé un budget d'un montant de 165.000 dollars EU réparti comme suit

Activité/résultat	Montant	Fonds
AFFAIRES POLITIQUES		
Mise en œuvre de Post-Istanbul à l'UA (Sommet humanitaire mondial)		

Services de consultation pour le Sommet Humanitaire mondial	45.000	HCR
Mise en œuvre de la Convention de l'UA sur les PDI (Convention de Kampala)		
Impression et diffusion	5.000	HCR
Conférence des Etats parties	90.000	CICR/NCR
Réunions de planification avec le HCR, la Banque mondiale et les CER sur l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies régionales de la réduction des risques de catastrophe	10.000	Banque mondiale
Examen de l'adoption et de la mise en œuvre de la Convention de Kampala	15.000	CICR
Total Affaires politiques	165.000	

X. Bureau du Vice-président

59. Le Bureau du Vice-président a introduit la demande d'un budget supplémentaire d'un montant de **360.000 dollars EU pour contribuer à l'opérationnalisation du financement de l'Initiative de l'Union**

Recommandations:

60. Le Sous-comité recommande une provision additionnelle pour le bureau du Vice-président (Programme budget):

a) Il a entériné un budget total de 360.000 dollars EU réparti comme suit :

Activité/résultat	**Montant**	**Fonds**
BUREAU DU VICE PRESIDENT		
Financement de l'Union relatif à l'opérationnalisation des décisions de l'UA concernant les sources alternatives de financement	360.000	UE
Total DCP	360.000	

XI. Infrastructure et Énergie

61. Le budget additionnel demandé a été de **294.994 dollars EU**

Recommandations:

62. Le Sous-comité a recommandé une provision additionnelle suivante pour l'Infrastructure et l'énergie (Programme budget):

a) Il a entériné un budget total de 294.994 dollars EU réparti comme suit :

Activité/résultat	Montant	Fonds
INFRASTRUCTURE & ENERGIE		
Renforcement de la capacité des experts de l'Afrique de l'Est sur le développement hydroélectrique par des interventions exécutées par la Communauté de l'Afrique de l'Est (EUR 200.000)	200.000	Italie
Activités de renforcement des capacités de PIDA	94.994	BAD
TOTAL IED	294.994	

XII. CIDO

63. Le budget additionnel demandé était de **169.618 dollars EU**

Recommandations:

64. Le Sous-comité a recommandé une provision additionnelle suivante pour le CIDO (Programme budget):

a) Il a entériné un budget total de 169.618 dollars EU réparti comme suit :

Activité/résultat	Montant	Fonds
CIDO		
Forum de dialogue interconfessionnel	**169.618**	**Roi Abdulaziz**
Total CIDO	**169.618**	

XIII. Femmes et Genre

65. Le budget additionnel était de **150.000 dollars EU**

Recommandations:

66. Le Sous-comité a recommandé une provision additionnelle pour Femmes et genre (Budget programme):

a) Il a entériné un budget total de 150.000 dollars EU réparti comme suit :

Activité/résultat	**Montant**	**Fonds**
FEMMES ET GENRE		
Amélioration du développement socio-économique des femmes	**150.000**	**Japon**
Total DFG	**150.000**	

XIV. Programmation, budgétisation, finance et comptabilité (PBFA)

67. Le Département a présenté une demande de budget additionnel de **125.955 dollars EU**

68. Le Sous-comité a recommandé une provision additionnelle pour Programmation, budgétisation, finance et comptabilité (PBFA)
Il a entériné un budget total de 125.955 dollars EU réparti comme suit :

Activité/résultat	**Montant**	**Fonds**
PBFA		
Groupe de travail : Coûts de recrutement de 6 fonctionnaires des finances pour effectuer un examen approfondi des soldes et préparer la migration des soldes des partenaires vers les modules de subvention	22.509	UE
Renforcement de la fonction de trésorerie : renforcer la capacité de l'unité de trésorerie par le recrutement d'un fonctionnaire d'audit	18 351	UE
Créer un processus de contrôle interne solide par le recrutement d'un fonctionnaire d'audit	15.095	UE
Conduire un exercice complet et détaillé d'évaluation des	70.000	UE

immobilisations pour l'aligner avec les exigences de l'IPSAS par les services d'experts spécialisés		
Total PBFA	125.955	

XV. Bureau de l'Afrique australe (SARO) Lilongwe

69. Le budget additionnel demandé est de 80.000 dollars EU. Le Sous-comité a fait les recommandations suivantes:

Recommandations :

70. Le Sous-comité recommande une provision additionnelle suivante pour le SARO (Programme Budget)

a) Il a entériné un budget total de 80.000 dollars EU réparti comme suit :

Activité/résultat	**Montant**	**Fonds**
Sommets types de l'UA	**80.000**	**NBCCI**
Total SARO	**80.000**	

XVI. Bureau du conseil juridique

71. Le département a présenté une demande de de budget additionnel de **55.000 dollars EU**

Recommandations:

72. Le Sous-comité a recommandé une provision additionnelle pour le bureau du Conseiller juridique (Programme Budget):

a) Il a entériné un budget total de 55.000 dollars EU réparti comme suit !

Activité/résultat	Montant	Fonds
Bureau du Conseiller juridique		
CTS sur la Justice et les affaires juridiques	55.000	GIZ
Total Bureau du Conseiller juridique	55.000	

G. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS RELATIVES AU BUDGET ADDITIONNEL 2016

73. Le sous-comité recommande au COREP ce qui suit:

(i) **Un budget total additionnel de 36.096.491 dollars EU réparti en budget de fonctionnement de 1.527.240 dollars EU intégralement financé à partir des fonds des États membres et du budget programme de 34.569.251 dollars EU avec 129.839 dollars EU provenant des États membres et le solde de 34.439.412 dollars EU obtenus intégralement des partenaires.**

(ii) **Financement de la modernisation des équipements de la nouvelle salle de conférence de 400.000 dollars EU provenant du fonds d'entretien.**

(iii) **Recommander l'amélioration du processus de budgétisation dans les domaines suivants:**

a. **Autoriser la Commission à réviser le budget à mi-parcours de l'exercice afin que les questions de contre-performance puissent être examinées à la lumière des limites de la mobilisation de ressources ;**

b. **Demander à l'Union par le truchement de la Commission d'adopter de nouvelles modalités de budgétisation afin de préparer les budgets qui se conforment aux réalités de mobilisation des fonds et qui sont axées sur les résultats.**

(iv) **Recommander d'ignorer les demandes futures de budget des départements ou des organes de l'UA qui ne participent pas aux réunions pour expliquer et défendre leurs demandes.**

Sub-Cttee/2016/Suppl/Rev.1
Annexe 1

DEMANDE DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DECISION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE DE L'UNION AFRICAINE LORS DE SA 547EME SESSION TENUE AU NIVEAU DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT À NEW YORK LE 26 SEPTEMBRE 2015

AFRICAN UNION | **UNION AFRICAINE**

الاتحاد الأفريقي | **UNIÃO AFRICANA**

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 517 700 Fax: +251 11 5130 36 website: www. www.au.int

LC18569 - 89/2/24

Référence : BC/OLC
Date:

DEMANDE DE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DECISION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE DE L'UNION AFRICAINE LORS DE SA 547EME SESSION TENUE AU NIVEAU DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT À NEW YORK LE 26 SEPTEMBRE 2015

1. La Commission se réfère au Communiqué du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine, lors de sa 547e session tenue au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement à New York le 26 septembre 2015, notamment à la disposition pertinente du communiqué sur les questions liées à la reddition de comptes, et accepte les recommandations de la Commission d'enquête de l'Union africaine sur le Soudan du Sud (AUCISS) , approuvées par le Conseil :

> ***22. (ii)(a)*** «…la création, par le Commission de l'UA, d'une Cour de justice indépendante, la Cour hybride du Soudan du Sud, conformément au Chapitre V (3) de l'Accord, comme mécanisme conduit par l'Afrique et faisant l'objet d'une appropriation continentale, pour « mener des investigations et juger ceux qui portent la responsabilité des violations du droit international et/ou des lois applicables du Soudan du Sud, au cours de la période allant du 15 décembre 2013 à la fin de la Transition ». Le Conseil prie la Présidente de la Commission de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de la création de la Cour hybride pour le Soudan du Sud, y compris les grandes orientations relatives au siège de la Cour hybride, ses infrastructures, ainsi qu'aux mécanismes relatifs à son financement et à l'exécution de ses décisions, à la jurisprudence applicable, au nombre de juges et à la composition de la Cour, aux privilèges et immunités du personnel de la Cour et à d'autres aspects connexes »;

2. La Commission tient à informer le COREP que jusqu'ici elle mène des consultations avec diverses parties prenantes et qu'elle a également élaboré plusieurs documents de projet qui encadrent l'orientation globale de la création de la Cour hybride du Soudan du Sud (CHSS). Ces documents se composent d'un projet de proposition, d'un projet de feuille et de termes de référence d'un groupe de travail interdépartemental pour l'élaboration des modalités de fonctionnement de la CHSS.

3. En 2017, la Commission compte mener une série d'activités visant à créer la CHSS. Par conséquent, elle propose le plan d'action suivant, afin de constituer et de permettre à la CHSS de démarrer ses activités avant la fin de l'année 2017 :

Plan d'action		
	Activités	**Calendrier**
1.	Recruter et déployer une équipe de projet	Janvier 2017
2.	Elaborer les instruments juridiques, politiques et stratégiques de la CHSS	Février - mai 2017
3.	Visites dans les cours et tribunaux pénaux hybrides, spéciaux et internationaux existants	Mars 2017
4.	Recruter et installer le personnel de la CHSS	Juin 2017
5.	Consulter et sensibiliser les Soudanais du Sud et autres parties prenantes concernées, dans le cadre de la formation à la CHSS	Janvier - septembre 2017
6.	Elaborer une stratégie de mobilisation de ressources et organiser une conférence d'annonces de contributions pour la CHSS	Avril 2017
7.	Mener une consultation sur le siège de la Cour et faciliter ses exigences infrastructurelles	Avril – septembre 2017
8.	Cérémonie de lancement officiel de la CHSS	Octobre 2017
9.	Faciliter et aider à la poursuite de la phase opérationnelle initiale de la CHSS	Octobre – Décembre 2017

4. Compte tenu de ce qui précède, la Commission soumet un budget supplémentaire s'élevant à **1 332 968, 52 dollars EU** (ventilation budgétaire ci-jointe) à l'examen et à l'approbation du COREP pour la mise en œuvre de la Décision du CPS susmentionnée.

5. A noter également que la Commission a identifié une source de financement d'un partenaire pour financer l'ensemble desdites activités (copie de l'Accord de subvention ci-jointe).

Budget

Titre du Projet : Création de la Cour hybride pour le Soudan du Sud		
Activités du Projet - 2017		
Résumé du Budget		
N/S	**Catégorie**	**Cout**
1	Frais de personnel	889,769.76 dollars
2	Frais de voyage	220,898.76 dollars
3	Cout des équipements	104,500.00 dollars
4	Fournitures	75,800.00 dollars
5	Autres coûts directs	42,000.00 dollars
6	Cout total	1,332,968.52 dollars
Budget estimatif de la CHSS de l'UA (Activités en 2017)		
		Couts unitaires

Titre du Projet : Création de la Cour hybride pour le Soudan du Sud					
N/S	**Description**	**No**	**Unité (Nbre de jours/mois)**	**Prix unitaire**	**Montant total en Dollars EU**
1. Frais de personnel					
Salaires du personnel					
1.1	Coordonnateur [P6]	1	12	10,574.76	126,897.12
1.2	Conseillers juridiques [P4] [Consultant]	2	12	7,959.02	191,016.48
1.3	Charge/administrateur de projet [P2]	1	12	6,002.83	72,033.96
1.4	Fonctionnaire charge des finances [P2]	1	12	6,002.83	72,033.96
1.5	Criminologue-analyste [P4] [Consultant]	1	12	7,959.02	95,508.24
1.6	Conseiller en Droits de l'homme [P3] [Consultant]	1	12	6,922.50	83,070.00
1.7	Conseillers en Information, Communication et Sensibilisation [P3] [Consultant]	2	12	6,922.50	166,140.00
1.8	Expert en Justice transitoire [P3] [Consultant]	1	12	6,922.50	83,070.00
1.9	**Total Personnel**	10			**889,769.76**
2. Matériel					
2.1	Ordinateurs de bureau	15	1	1,500.00	22,500.00
2.2	Ordinateurs portables	14	1	2,000.00	28,000.00
2.3	Imprimantes	5	1	1,000.00	5,000.00
2.4	Imprimantes (Réseau)	3	1	1,500.00	4,500.00
2.5	Photocopieuses	2	1	7,000.00	14,000.00
2.6	Mobilier de bureau (Bureaux, tables et chaises)	1	1	2,000.00	2,000.00
2.7	Mobilier de bureau (Bureaux, tables et chaises)	9	1	1,500.00	13,500.00
2.8	Meubles de rangement	15	1	1,000.00	15,000.00
2.9	**Total Matériel**				**104,500.00**
3. Voyages					
3.1 Billets d'avion					
3.1.1	Addis-Juba-Addis	8	1	700.00	5,600.00
3.1.2	Addis-Arusha-Addis	5	1	1,000.00	5,000.00
3.1.3	Visites dans les cours et tribunaux pénaux hybrides, spéciaux et internationaux existants	6	3	1,500.00	27,000.00
3.1.4	Installation du personnel du Projet à Addis-Abeba, en Ethiopie	10	1	1,500.00	15,000.00
	Total partiel				52,600.00
3.2 Totalité de l'IJS (DSA)					
3.2.1	Juba	8	30	221.00	53,040.00
3.2.2	Arusha	6	5	220.00	6,600.00

Titre du Projet : Création de la Cour hybride pour le Soudan du Sud					
3.2.3	Visites dans les cours et tribunaux pénaux hybrides, spéciaux et internationaux existants *	6	20	350.00	42,000.00
3.2.4	Frais terminaux	19	7	24.00	3,192.00
3.2.5	Assurance	19	1	914.04	17,366.76
	Total partiel				122,198.76
3.3 Infrastructures de Réunion/ Conférence					
3.3.1	Salles/Collations – Parties prenantes consultation. (Juba, Bor, Malakal et Bentiu)*	1	26	850.00	22,100.00
3.3.2	Salles/Collations –Réunions Consult. Organes et partenaires de l'UA*	1	6	2,000.00	12,000.00
	Total partiel				34,100.00
3.4. Transports terrestres					
3.4.1	Juba, Arusha et Visites dans les cours et tribunaux pénaux hybrides, spéciaux et internationaux existants *	1	1	12,000.00	12,000.00
	Total partiel				12,000.00
3.4.2	**Total Voyages**				**220,898.76**
4. Fournitures					
4.1	Papeterie	1	12	1,500.00	18,000.00
4.2	Abonnement Journaux	1	12	150.00	1,800.00
4.3	Publicité/Annonces	1	1	50,000.00	50,000.00
4.4	Collations	1	12	500.00	6,000.00
	Total Frais Fournitures				**75,800.00**
5. Autres couts directs					
5.1	Téléphone et téléconférences	1	12	2,500.00	30,000.00
5.2	Abonnement Internet	1	12	1,000.00	12,000.00
	Total Autres couts directs				**42,000.00**
6. Cout total Projet					**1,332,968.52**

* Pour ces activités, un coût raisonnable est prévu, puisque la Commission ne peut pas déterminer le coût estimatif avec la certitude nécessaire, en partie à cause de la nature des activités et/ou l'incertitude concernant le lieu des activités.

DEMANDE DE BUDGET ADDITIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS DU SOMMET EXTRAORDINAIRE SUR LA CHARTE RELATIVE À LA SÉCURITÉ ET À LA SÛRETÉ MARITIMES ET AU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي
UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 517 700 Fax: +251 11 5130 36
Website: www.au.int

LC18703 – 12/15/24

9 janvier 2017

DEMANDE DE BUDGET ADDITIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS DU SOMMET EXTRAORDINAIRE SUR LA CHARTE RELATIVE À LA SÉCURITÉ ET À LA SÛRETÉ MARITIMES ET AU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

1. La Commission se réfère à la Décision de la Conférence ***Ext/Assembly/AU/Dec.1 (VI)*** adoptée lors du Sommet extraordinaire tenu le 15 octobre 2016 à Lomé, Togo, qui a adopté la Charte sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique. À cet égard, la Conférence :

> **«PRIE la** Commission de prendre toutes les mesures nécessaires pour organiser les sessions extraordinaires des Comités techniques spécialisés concernés (CTS) qui n'avaient pas participé au processus d'élaboration de la Charte, notamment : les CTS sur le commerce, l'industrie et les mines, le CTS sur le transport, les infrastructures transcontinentales et interrégionales, l'énergie et le tourisme, le CTS sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration et tout autre CTS concerné afin de leur permettre d'examiner les questions relevant de leurs mandats respectifs et de soumettre leurs contributions à la Charte, sous forme d'annexes, à la Conférence pour examen en juillet 2017 ;
>
> **DÉCIDE** que les annexes, une fois adoptées, fassent partie intégrale de la Charte. »

2. La Commission a rappelé par ailleurs, la Décision du Conseil exécutif ***Ext/EX.CL/Dec.1 (XVI)*** sur la Charte relative à la sécurité et à la sûreté maritimes et le développement en Afrique qui a autorisé le Comité des Représentants permanents à allouer le budget nécessaire pour la mise en œuvre desdites décisions.

3. Dans la mise en œuvre des décisions précitées, la Commission se propose d'engager des experts pour élaborer les annexes et de convoquer les réunions suivantes en 2017 :

a. des réunions du Groupe Ad Hoc d'experts pour rédiger les annexes ;

b. un atelier de validation des experts pour examiner les projets d'annexes ;

c. la Commission doit convoquer des sessions extraordinaires des comités techniques spécialisés concernés (CTS) en 2017 pour examiner les projets d'annexes avant la présentation à la Conférence par le Conseil exécutif au Sommet de juillet 2017.

4. Par conséquent, la Commission propose le plan d'action suivant en vue de la mise en œuvre de la décision :

PLAN D'ACTION

Activité	Calendrier d'exécution
1. Équipe d'experts chargés de la rédaction pour examiner les annexes avec les départements, en tenant compte de l'AIM 2050, l'Agenda 2063 et d'autres stratégies sectorielles pertinentes.	Janvier 2017
2. Atelier de validation avec les experts et les acteurs maritimes	Janvier 2017
3. Distribution des annexes aux États membres en vue des consultations nationales	Février 2017
4. Organisation de la session extraordinaire des CTS	Mars/Mai 2017
5. Version amendée des annexes aux États membres en vue des consultations approfondies	Mai/Juin 2017
6. Popularisation de la Charte de LOMÉ	En cours
7. Présentation au Sommet de l'UA	Juillet 2017

5. La Commission soumet un budget additionnel de 607.952 $EU (la répartition du budget est en annexe) pour examen et approbation par le COREP.

6. La source de financement devrait provenir des États membres et des partenaires (CE).

Récapitulatif de la demande de budget additionnel

Réunion des experts pour élaborer les annexes à la Charte africaine 161.256 $ EU

Atelier de validation 99.600 $EU

Réunions extraordinaires conjointes du CTS sur le commerce; du CTS sur les transports et les infrastructures; du CTS sur les Affaires monétaires ; du CTS sur la justice ; et du CTS sur l'agriculture pour examiner les Annexes à la Charte relative à la sûreté maritime en 2017 – **329.096 $EU**

Coûts des matériels de communication sur la vulgarisation de la Charte de Lomé et de la Stratégie AIMS 2050 - **18. 000 $EU.**

Le budget total demandé est de 607.952 $ EU tel que détaillé ci-dessous :

1. Coût estimatif de la réunion des experts pour élaborer les annexes à la Charte africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, **2017 à Addis-Abeba**

S/N	Description	Unité	Jours	Unité/Coût dollars EU	Coût total dollars EU	Observation
1	Billet aller-retour en classe économique dix (10) experts et quatre (4) rédacteurs juristes	14	1	1.500	**21.000**	
2	DSA à Addis-Abeba - Experts	10	22	212	**46.640**	
3	DSA à Addis-Abeba – Rédacteurs juristes	4	12	212	**10.176**	
4	Honorarium – Experts	10	20	300	**60.000**	
5	Honorarium – Rédacteurs juristes	4	10	300	**12.000**	
6	Transport local(Minibus) – Experts	2	20	200	**8.000**	
7	Transport (Minibus) – Rédacteurs juristes	1	10	200	**2.000**	
8	Pause-café et fourniture d'eau (deux fois par jour) – Experts	10	20	6	**1.200**	
9	Pause-café et fourniture d'eau (deux fois par jour) – Rédacteurs juristes	4	10	6	**240**	
10	**Total partiel**				**161.256**	

2. Coût estimatif de l'atelier de validation, 2017 à Addis-Abeba

S/N	Description	Unité	Jours	Unité/Coût dollars EU	Coût Total dollars EU	Observation
1	Billet aller-retour en classe économique	36		1. 500	**54.000**	
2	Per Diem à Addis-Abeba	50	4	212	**42.400**	
3	Transport (Minibus)	5	2	200	**2.000**	
4	Pause-café et fourniture d'eau (deux fois par jour)	100	2	6	**1.200**	
5	**Total partiel**				**99.600**	

N.B: L'atelier de validation comprend cinquante (50) experts y compris quatorze (14) experts qui assistent à la réunion des experts.						

3. Réunion extraordinaire conjointe des CTS sur le commerce; les transports et les infrastructures; les Affaires monétaires ; la justice ; et l'agriculture pour examiner les Annexes à la Charte relative à la sécurité et à la sûreté maritimes en 2017.

S/N	Libellé	Unité	Jours	Coût Unitaire	Coût total
Traducteurs					
1	Billet aller-retour en classe économique	12	1	$1.500	**$18.000**
2	Per diem à Addis-Abeba	12	7	$212	**$17.808**
3	Salaire	12	7	$252	**$21.168**
5	**Total partiel**				**$56.976**
Interprètes					
1	Billet aller-retour en classe économique	32	1	$1,500	**$48.000**
2	Per diem pour Addis-Abeba	32	7	$212	**$47.488**
3	Salaire	32	7	$468	**$104.832**
5	**Total partiel**				**$200.320**
Coûts papeterie					
1	Chemises en plastic	432	1	$30	**$12.960**
2	Papier A4 pour photocopies	600	1	$40	**$24.000**
3	Toner-hp43X	12	1	$70	**$840**
4	**Total partiel**				**$37.800**
Rafraîchissements et Déjeuner pour les Ministres pendant deux jours					
1	Pause- café et fourniture d'eau (Deux fois par jour)	400	5	$3	**$6.000**
2	Déjeuner	400	2	$35	**$28.000**
3	**Total partiel**				**$34.000**
Total					**$329.096**

4. Coûts des matériels de communication pour la popularisation de la Charte de Lomé et de la Stratégie AIMS 2050.

Coûts des matériels de communication pour la popularisation de la Charte de Lomé et de la Stratégie AIMS 2050.					
1	Matériels de plaidoyer pour la Charte maritime	1	1	18.000 $EU	18.000$EU
2	**Total partiel**				**18.000 $EU**

	Total budget additionnel demandé				**607.952$EU**

Sub-Cttee/2016/Suppl/Rev.1
Annexe 3

PRESENTATION AU-IBAR AU PRC SUR LE BUDGET POUR LE BUDGET DU PROGRAMME DE 2017

PRESENTATION AU-IBAR AU PRC SUR LE BUDGET POUR LE BUDGET DU PROGRAMME DE 2017

JANVIER 2017

Présenté par le Directeur de l'AU-IBAR, Prof. Ahmed El-Sawalhy/ Dr. Bruce Mukanda, Responsable Supérieur de Programmes et Projets

- Vos Excellences Le Président et Membres du PRC, vous vous rappelez sans doute que pendant la séance du sous-comité de PRC sur le Budget, tenue le 24 mai 2016, le Département d'Economie Rurale et d'Agriculture a eu l'opportunité de présenter ses propositions de budget pour 2017. Le budget présenté alors comprenait des soumissions du *Bureau Interafricain pour les Ressources Animales de l'Union Africaine* (AU-IBAR).

- Pendant la présentation concernant l'AU-IBAR présentée au sous-comité, parmi d'autres activités, celles indiquées ci-dessous.

- Sur la base des délibérations et des recommandations de la réunion du Sous-comité du PRC et sa réunion successive, tenue en juin, pour adopter son rapport, l'AU-IBAR avait l'impression que toutes ses activités pour l'an 2017 avaient été approuvées.

- Mais, à notre grande surprise, lors de la publication du budget final, nous avons découvert que les éléments énumérés ci-dessous apparaissaient toujours avec un budget zéro, lorsqu'en fait, pendant la présentation faite en mai 2016, ils étaient parmi ceux qui avaient été soumis pour un financement sécurisé, comme indique aussi ci-dessous.

- Il s'agit des activités suivantes :

  - Coordonner les programmes sur le Renforcement des Capacités des Pays Africains pour Conserver les Ressources Animales Génétiques. (Le montant devrait être $EU 4.254.100,00 tout venant de l'UE. Et non zéro comme indiqué.)

  - La capacité de l'AU-IBAR de mettre en œuvre son Plan Stratégique (IBAR ADMIN). (Le montant devrait être $EU 500.000,00 venant de plusieurs partenaires.)

  - Génération de Données des Pesticides Africaines (Le total pour cette activité devrait être $EU 206.881 au lieu de zéro. Le tout venant de WTO-STDF)

Vos Excellences, cette situation nous inquiète pour les raisons suivantes :

1. Les activités en question sont financées par des donateurs et il n'y aurait aucune justification pour leur cessation en 2017, car elles ont été réalisées déjà depuis 2013 et devraient être terminées en 2018.

2. Un total de huit (8) employés sont directement responsables pour la mise en œuvre des activités et sont payées à partir des budgets concernés. La non-inclusion des budgets pour ces activités entraînerait leur licenciement prématuré en janvier 2017.

3. La première et la troisième activité énumérées ci-dessus entrent leur dernière phase de mise en œuvre en 2017 et mèneront à l'achèvement de leur objectif final et des livrables à tous les 54 Etats Membres de l'Union africaine concernés. Leur non-réalisation en 2017 signifierait un délai de l'achèvement de leur produit final.

4. La deuxième activité énumérée ci-dessus concerne des ressources allouées à l'AU-IBAR par des partenaires pour couvrir les dépenses administratives de la mise en œuvre de plusieurs projets. On l'utilise aussi pour garantir la mise en œuvre du Plan Stratégique de l'AU-IBAR, qui est à son tour développé pour la mise en œuvre de cadres de référence continentales telles que l'Agenda 2063, le PDDAA, le *Livestock Development Strategy for Africa* et le *Policy Reform Strategy for Fisheries and Aquaculture in Africa*. La non-activation de cette activité en 2017 affecterait presque toutes les activités financées ou non par des donateurs, en ce qui est du soutien administratif.

Vos Excellences, nous avons discuté de cette question avec le Directeur de Planning Stratégique et le Directeur des Finances, qui nous ont conseillés de lancer cet appel à votre comité d'août.

Par conséquent, nous vous demanderons, vos Excellences, d'approuver les éléments concernés pour qu'ils soient inclus dans le budget approuvé pour 2017.

Nous vous soumettons donc cette requête pour que vous puissiez la prendre en considération.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Organs Council of Ministers & Executive Council Collection

2017

REPORT OF THE SUB-COMMITTEE ON ADMINISTRATIVE, BUDGETARY AND FINANCIAL MATTERS

African Union

African Union

http://archives.au.int/handle/123456789/5233

Downloaded from African Union Common Repository